

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1956, tome 54, p. 208-211

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE DES ANCIENS

NOMINATIONS

AU CONSEIL D'ETAT

Le Gouvernement cantonal s'est choisi, pour une nouvelle période administrative, son vice-président en la personne de M. le Conseiller d'Etat **Marcel Gross**, de Saint-Maurice, chef du Département de l'Instruction publique et chef du Département militaire.

AU GRAND-CONSEIL

Lors de leur session de mai, les députés valaisans ont élu premier vice-président de la Haute Assemblée M. **Paul de Courten**, Préfet de Monthey et conseiller national.

AU TRIBUNAL CANTONAL

Le Grand-Conseil valaisan a élu président du Tribunal cantonal pour la période 1956-57 M. **André Germanier**, de Sierre. Le nouveau président de notre Haute Cour de justice, avocat et notaire, est juge cantonal depuis de nombreuses années. Auparavant, il avait fait ses premières armes dans la magistrature au Tribunal du district de Sierre et fut tour à tour député au Parlement cantonal et au Conseil national.

A la même session parlementaire, les députés ont nommé M. **Aloïs Morand**, avocat et notaire, député de Monthey, comme rapporteur de langue française près le Tribunal cantonal.

AU TRIBUNAL DE MARTIGNY ET SAINT-MAURICE

M. le Juge-Instructeur Jean-Maurice Gross a désigné le nouveau greffier de son Tribunal en appelant à ces délicates fonctions M. **Gaston Collombin**, avocat et notaire, de Saint-Maurice. Celui-ci succède à M. Francis Thurre, qui reprend son étude en la cité des bords de la Dranse.

DANS LA MAGISTRATURE FRIBOURGEOISE

Le Conseil d'Etat de Fribourg a appelé aux fonctions de substitut du Procureur général M. **Jean-Marie Cottier**, avocat. Originaire de Bellegarde, le nouveau substitut était, au temps de son séjour chez nous, domicilié au Châtelard, son père étant directeur de l'Usine hydro-électrique des CFF. Il prit ses grades en droit à l'Université de Fribourg et c'est dans une étude de cette place qu'il s'adonnait à la pratique du barreau.

AUX DOUANES SUISSES

M. **Pierre Werlen**, de Brigue, vient d'être nommé chef du Service des recherches de l'Arrondissement des Douanes suisses de Genève.

Nous nous sommes vivement réjoui de ces diverses nominations ou promotions et nous adressons à tous ceux qui en ont été l'objet nos bien sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

JUBILES

Nous apprenons par les journaux que M. l'abbé **Paul Chatton**, aumônier de l'Hôpital de Billens, fêtera en juillet prochain ses cinquante ans de sacerdoce. Nous l'assurons que les chanoines de l'Abbaye s'uniront par la prière et leurs confraternelles pensées aux actions de grâces qu'il adressera lui-même au Seigneur à cette occasion et c'est de tout cœur que nous leur disons la belle et traditionnelle formule : « Ad multos felicesque annos ! »

Un bel anniversaire sera également celui de M. l'abbé **Adolphe Thorens**, aumônier à Ecogia-Versoix, qui commémorera prochainement ses quarante ans de prêtrise. A lui aussi iront notre souvenir et nos reconnaissants mémentos avec nos vœux les plus confraternels.

ORDINATIONS SACERDOTALES

Son Exc. Mgr Adam, Evêque de Sion, ordonnera prêtres à la cathédrale de Sion, le 17 juin :

les RR. PP. **Blanchard Wernli** et **Désiré Roulin**, de l'Ordre des Capucins.

Le même prélat conférera le sacerdoce en l'église paroissiale d'Orsières à M. le chanoine **Gratien Volluz**, du Grand-Saint-Bernard, le dimanche 1er juillet.

Le 1er juillet encore, MM. les abbés **Jean Jobin**, d'Estavayer, et **André Z'graggen**, de Lausanne, recevront des mains de Son Exc. Mgr Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, l'ordination sacerdotale.

Au même temps, seront ordonnés prêtres à Saingnégier par Son Exc. Mgr von Streng, Evêque de Bâle et Lugano, MM. les abbés **Germain Girardin**, des Bois, et **Justin Rossé**, de Courtételle.

Que Dieu bénisse ces nouveaux prêtres et assure à leur futur ministère fécondité et rayonnement pour la meilleure extension de son règne !

MARIAGES ET FIANÇAILLES

Le 26 mai, M. **Marcel Glasson**, de Bulle, a épousé Made-moiselle Monique Freiling, de la même ville.

Le 30 mai, M. **Paul Müller**, de Milan, a épousé Made-moiselle Mariarosa Dell'Orto, de la même ville.

Le 9 juin, M. **André Pouly**, de Genève, a épousé Made-moiselle Marguerite Bänziger, de la même ville.

M. **Hermann Fabricius**, de Garmisch (Bavière), nous

annonce qu'il s'est fiancé à la Pentecôte avec Mademoiselle Marianne Bogner, de la même cité.

A ces nouveaux et à ces futurs époux nous adressons nos compliments amicaux. Surtout, nous prions. Celui d'où vient tout don parfait d'être pour ces foyers naissants la source intarissable de la joie et du bonheur. Celui qui réalise chaque jour les vœux dont nous nous plaignons à combler nos amis en cette grande date de leur vie.

SUCCEs ARTISTIQUES

Le palmarès de **Paul Monnier** s'accroît chaque année de chefs-d'œuvre dont s'affirme toujours plus la plénitude. C'est ainsi que nous venons d'apprendre que les vitraux récemment inaugurés à l'église de Montana comptent parmi les meilleurs de ce grand artiste. Celui-ci en effet a exprimé en onze verrières les thèmes incomparables du Cantique du Soleil de S. François d'Assise. Sans les avoir vus, celui qui connaît la manière du peintre sierrois devine, semble-t-il, à quelle inspiration a dû obéir son génie créateur... Quelle merveilleuse matière à traiter que toute la nature redevenue sereine dans la douce spiritualité franciscaine ! Il nous paraît apercevoir d'avance tant de chaudes teintes adoucir encore les lignes volontiers incurvées des personnages ! Quoi qu'il en soit et quoi que nous puissions supposer de cette fresque lumineuse que nous n'avons pas eu l'aubaine de contempler nous-même, nous ne sommes point étonné des éloges que la presse lui décerne d'autant que nous sommes persuadé que les années ont encore donné à l'art de Monnier cette sorte de maturité plénière à laquelle un artiste ne parvient pas avant qu'il ne soit lui-même arrivé au milieu de la vie...

On ne saurait trop louer l'initiative qui consistait à choisir la belle église romane de Saint-Pierre-de-Clages pour cadre à un concert de musique sacrée ancienne. Cet extraordinaire décor de murs massifs, de pilastres majestueux, de chaudes verrières doucement lumineuses, de ce sanctuaire tout ruisselant de la ferveur des âges de foi, créerait à ces polyphonies des siècles passés le contexte qui en restituerait l'exacte et parfaite atmosphère... **Pierre Chatton**, maître de chapelle à Chamoson, en artiste des plus avertis, s'y sentit admirablement à l'aise pour y diriger son excellent ensemble professionnel « Motet et Madrigal » et quelques solistes qui s'y adjoignirent pour entourer certaines pièces d'un accompagnement d'instruments à cordes ou à vent. Un public de choix s'était donné rendez-vous en la vieille église priorale de Saint-Pierre les 27 mai et 3 juin, applaudissant par son émotion et par ce silence qui se fût imposé même s'il n'était pas de règle... M. le colonel Giroud dut exulter de joie à la pensée de cette réussite artistique, lui qui avait sans doute rêvé pour son église paroissiale qu'elle devait rayonner par sa seule présence, sans jamais

penser qu'elle serait l'asile d'un très délicat sommet musical... Cette expérience pourra se renouveler pour la joie de nombreux mélomanes et, nous le dirions presque, pour les gens pressés qui, n'ayant pas le temps de vaquer au recueillement de quelque retraite, sont heureux de trouver la compensation de quoi que ce soit d'exaltant, de profondément spirituel... Or, les heures musicales de Saint-Pierre-de-Clages le furent et il convient d'en remercier ceux qui les ont faites et encouragées.

SUCCES LITTERAIRE

Les journaux n'ont pas manqué de souligner avec beaucoup de sympathie le beau succès que M. **Fernand Maye**, de Chamoson, s'est taillé en obtenant tout récemment un premier prix pour son exposé littéraire au cercle de la Jeunesse européenne. Camus et Sartre étaient l'objet de cette étude. Cette réussite n'a pas surpris ceux qui ont connu notre Ancien et qui se souviennent notamment de la fougue qu'il mettait ici à interpréter au théâtre un personnage de Racine par exemple. C'est dire l'orientation de son goût et de sa culture, c'est dire qu'il était promis aux plus heureux développements... Nous sommes heureux de ses succès et, tout en nous promettant de l'en féliciter de vive voix, d'en apprendre de lui-même l'exacte et détaillée narration.

SUCCES SPORTIFS

M. **Jean Claret**, de Saint-Maurice, que nous avons revu tout récemment à l'occasion d'une réunion d'Anciens, a été appelé il y a quelques jours au Lausanne-Sports. Diplômé moniteur d'éducation physique, l'excellent footballeur centre-avant du F.C. de Bienne va donc quitter Macolin et ne laissera pas de donner sa vraie mesure au célèbre club vaudois de la ligue nationale où il aura entre autres comme partenaire un Ancien de Saint-Maurice, M. Marco Perruchoud, et comme aîné M. Jacques Spagnoli, lui aussi un fidèle du vieux collège abbatial.

Nous signalons aussi avec plaisir que M. **Antoine Perrig**, membre du Club de tennis de table de Monthey, a été désigné par la FSTT pour participer à un camp d'entraînement à Cologne. Ces exercices sportifs sont organisés et dirigés par la Fédération allemande de tennis de table : c'est dire d'emblée leur valeur pour peu que l'on sache quels sont l'esprit et les méthodes de travail en honneur au-delà du Rhin. Nous ne doutons pas que notre jeune Montheysan en ait tiré le plus grand profit possible, surtout en notre pays où règne encore tant d'amateurisme même dans les sports.

EXAMEN

M. Raymond Deferr, de Monthey, a passé brillamment ses deuxièmes examens de droit à l'Université de Genève. Nous l'en félicitons. G. R.